

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2002)
Heft: 151-152

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

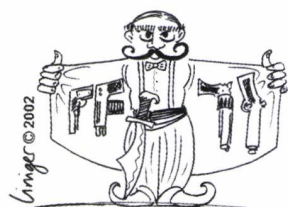
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants de

Affaires étrangères

■ Une fusillade devant l'ambassade de Turquie à Berne avait fait un mort et plusieurs blessés le 24 juin 1993. Dans un entretien au quotidien turc *Hürriyet* du 29 octobre, Kaya Toperi, ancien ambassadeur de Turquie à Berne déclare être sorti avec un Smith & Wesson, un Browning et des balles, et avoir tiré en l'air. Il a donc menti à la justice et aux médias suisses il y a 8 ans. Il confie encore à *Hürriyet* que les agents de sécurité de l'ambassade de Turquie portaient des pistolets mitrailleurs MP5, «introduits en cachette en Suisse». L'ambassadeur préparerait le terrain pour la publication de ses mémoires ! (Ihssan Kurtet Fabrice Boulé/Infosud/24heures)

APRÈS LA VALISE ...
L'IMPERMÉABLE DIPLOMATIQUE !



■ Adhérer à l'ONU est jugé capital pour la place économique suisse. Un Comité pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU s'est constitué. Il est formé de Andres Leuenberger président sortant d'Économie suisse, d'Hans Rudolf Früh, président de l'USAM, de Marcel Ospel, président de l'UBS et d'André Kudelski, PDG du groupe du même nom.

■ La Commission «Présence suisse» a choisi de soigner tout spécialement l'image de la Suisse en Espagne, désignée pays prioritaire pour la période 2003-2005. Elle entend par ailleurs remédier au déficit d'image de la Suisse auprès du Parlement britannique. Suite à la crise

de Swissair, la perception de la Suisse à l'étranger sera en outre examinée avec une vigilance accrue.

■ Accords bilatéraux : le Parlement de la communauté française de Belgique a approuvé à l'unanimité et sans débats les accords bilatéraux Suisse-UE. Deux instances sur un total de 7 doivent encore se prononcer : les Parlements wallon et flamand. Les 60 voix du parlement siégeant à Bruxelles ont dit oui à l'accord sur la libre circulation des personnes.

■ Le 20 novembre, l'Assemblée nationale française a ratifié à main levée les accords bilatéraux, mais avec des critiques qui se sont focalisées sur la question des frontaliers, car ceux-ci perdront le libre choix de leur couverture sociale en Suisse ou en France. Sauf si la France exerce son droit d'option pour obtenir une dérogation. D'autres pays l'on fait et ce libre choix dépend de la volonté de la France. Les départements limitrophes craignent que des gens de la communauté européenne tout entière viennent s'installer dans la zone frontière afin d'aller travailler en Suisse.

■ Le Sénat irlandais a ratifié les accords bilatéraux le 20 novembre. Il ne reste plus que la Belgique.

Agriculture

■ Le blocus de la centrale de distribution Migros à Écublens/VD depuis le 7 novembre, par les paysans, reste ferme. À la Chaux-de-Fonds, c'est le centre Coop qui est bloqué. Les éleveurs voudraient obtenir 2 francs de plus par kilo de viande. Le syndicat des producteurs romands Uniterre n'a pas obtenu la rencontre souhaitée avec les grands distributeurs. Le blo-

cus a été levé le 9 nov. C'est l'USP (Union suisse des paysans) qui négocie à Berne et son directeur appelle tous les protagonistes à se mettre à la même table pour trouver une solution à la crise du marché de la viande. Les prix aux producteurs augmentent lorsque l'offre sera maîtrisée et la consommation réactivée. Coop et Migros vont réclamer des dommages et intérêts au syndicat Uniterre. Migros réclame plus de 1,6 million de francs, Coop fait encore ses comptes ! La Fédération romande des consommateurs soutient les producteurs et reproche aux distributeurs d'augmenter leurs marges sur le dos des producteurs et des consommateurs.

■ L'Allemagne a levé l'embargo sur le bœuf suisse. C'est une bonne nouvelle pour les éleveurs qui attendent maintenant une décision italienne.

■ Trois nouveaux cas d'ESB ont été enregistrés en Suisse. Un dans le canton de Berne et deux à Appenzell Rhodes Intérieures.

■ Farines animales. Des milliers de tonnes de farines animales et de poudre d'os sont actuellement entreposées faute d'installations d'incinération. Les cimenteries n'arrivent pas à absorber l'ensemble du stock. Les fabricants envisagent de s'adresser à l'Allemagne.

■ Un fragment d'os a été découvert dans de la farine destinée à l'alimentation humaine provenant d'un moulin en Suisse alémanique. Cette découverte a été faite lors d'analyses faisant suite à un contrôle qui avait révélé des composants osseux dans plusieurs échantillons de son destiné à l'alimentation animale. Le moulin a arrêté sa produc-



tion. 26 tonnes d'aliments pour le bétail et 65 tonnes de farine ont été saisies ou retirées du marché. Le moulin est réputé pour son sérieux. S'agit-il du conditionnement, du transport, l'enquête se poursuit. Les producteurs de farine sont inquiets et exigent que les stocks de céréales de la Confédération soient bloqués et analysés. Il y a quelques mois, un éleveur valaisan de la race d'Hérens qui a dû abattre 5 de ses 24 bêtes a porté plainte contre X afin d'élargir l'enquête et de faire établir les éventuelles responsabilités dans la chaîne.

■ Le groupe des pays favorables au rôle multifonctionnel de l'agriculture s'est étoffé : 54 pays en font partie. À Doha/Dakar le conseiller fédéral Pascal Couchepin a plaidé pour qu'il soit tenu compte du développement rural, de la sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement dans les négociations sur l'agriculture. La Suisse fait partie depuis le début, avec l'UE, la Norvège, le Japon et la Corée du Sud, du groupe des pays favorables aux «considérations non commerciales» dans l'agriculture. 39 États se sont joints à cette approche dont plusieurs pays en développement.

■ Les revenus de la paysannerie ont progressé en l'an 2000. +18 % par rapport à la moyenne triennale 1997-1999. L'année 2001 s'annonce moins bonne, et 30 % des entreprises n'amortissent plus. Le nombre des exploi-

l'actualité suisse

tations biologiques a augmenté de 3 % et elles exploitent 8 % de la surface agricole utile. Les surfaces de compensation écologiques (prairies extensives, jachères, haies, etc.) ont crû de 5 % (+4300 hectares). Le nombre d'animaux bénéficiant de sorties régulières en plein air a progressé de 14 %. En 5 ans le recours aux antibiotiques a chuté de moitié, par contre pour les engrais minéraux azotés et les produits phytosanitaires, la baisse s'est arrêtée. La disparition des fermes va se poursuivre, elle avoisinera 3 %. C'est moins que dans les pays qui nous entourent. Devant les difficultés du marché de la viande, le directeur de l'Office de l'agriculture estime qu'un système de vente aux enchères serait intéressant parce qu'il se rapproche des règles du marché. Un tel changement nécessite une révision de la loi sur l'agriculture et ne pourrait entrer en vigueur avant 2004.

■ Pascal Couchepin a confirmé à Ottawa que la Suisse réduira les droits de douane à l'importation pour les produits agricoles des pays les plus pauvres. Une suppression totale n'est toutefois pas envisageable par égard pour l'agriculture suisse.

Fonds bloqués

■ La filiale suisse de la banque israélienne Leumi le-Israel a violé son devoir de diligence dans ses relations avec l'ex-chef des services secrets péruviens Vladimiro Montesinos. La Commission fédérale des banques a ordonné que le directeur général de la banque quitte ses fonctions. L'enquête a mis en lumière des lacunes considérables quant à l'acceptation de fonds appartenant à des personnes exerçant des fonctions publiques importantes (PEPS).



nant à des personnes exerçant des fonctions publiques importantes (PEPS).

■ Le séminaire informel auquel Berne avait invité une dizaine de pays contribue à mettre la restitution des fortunes des dirigeants politiques corrompus à l'ordre du jour international. La Suisse a fait partager pendant deux jours son expérience. La Suisse saisit les fonds dès qu'une enquête est ouverte et elle pose les questions après ! Si on attend la fin d'une procédure, l'argent est déjà parti ailleurs.

■ Sur demande des USA, la Suisse a bloqué trois comptes en relation avec un cas d'abus de confiance et d'escroquerie qui aurait été commis le 11 septembre dernier au World Trade Center par des collaborateurs de la société de gestion de fortune First Equities Enterprises.

■ À ce jour, la Suisse a gelé 30 comptes d'un montant de 15 millions de francs à la suite des attaques terroristes aux USA. D'autres comptes suspects font encore l'objet d'examens.

Statistiques

■ L'inflation moyenne en Suisse se situera à 1,1 % en 2001. Les prix ont reculé de 0,2 % en octobre. Les experts et l'OFS tablent sur un taux moyen de 1 à 1,1 % en 2002.

■ Tourisme. L'Institut de recherches économiques Bâle SA. prévoit pour la saison d'hiver 2001-2002 un recul de 5,5 % des nuitées par rapport à l'hiver dernier.

■ Après un recul en septem-

bre, le nombre total des faillites a bondi de 20 % en octobre par rapport au même mois de l'année précédente.

■ Le taux de chômage a augmenté de 0,2 à 1,9 %, soit 68 298 chômeurs. En raison de la débâcle de Swissair, leur nombre a fortement augmenté dans le canton de Zurich.

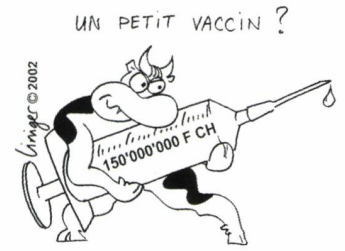
■ Importations. La Suisse a dégagé un excédent commercial de 407,1 millions au mois d'octobre. Les importations ont reculé de 2,2 % à 11,67 milliards de francs en octobre. Les exportations ont progressé de 4,3 % à 12,08 milliards de francs.

Économie

■ La maison d'édition bernoise Hallwag vendue au printemps à l'éditeur allemand Gräfe & Unzer, ne poursuivra pas ses activités à Berne. Elles sont transférées à Munich. La part de marché que devrait détenir à l'avenir Kudelski dans le secteur des décodeurs devrait atteindre 40 %. Le rachat de Hughes et de sa filiale DirectTV par Echostar, le plus grand client de la société de Cheseaux/VD va doper ses ventes. Le Crédit suisse First Boston accusera aux USA une perte nette de 400 millions de dollars.

■ Les négociations salariales battent leur plein en Suisse. Des augmentations allant jusqu'à 4 % sont prévues. Toutefois, certaines sociétés en difficulté ne pourront pas suivre le mouvement. Après les attentats, Kuoni supprime 500 emplois principalement aux États-Unis.

■ Craignant des attentats terroristes avec des armes biologiques, plusieurs États européens ont passé commande de vaccins contre la variole auprès de Berna Biotec. Les commandes déjà



enregistrées représentent un chiffre d'affaires supplémentaire de 150 millions de francs

■ La fabrique de porcelaine de Langenthal, un des fleurons de l'industrie bernoise, avec près de 80 ans d'existence, a demandé le sursis concordataire. Quelque 1 000 employés sont menacés dont 80 sur le site historique. Ce symbole de la Suisse va-t-il disparaître ?

■ Une effeuilleuse, conçue dans les ateliers de la société Avidor à Villars-Sainte-Croix fait un véritable tabac dans les vignobles français. La Chambre France-Suisse pour l'industrie a remis à Lausanne ses trophées à l'exportation. Le prix spécial du Jury est revenu à Avidor en compétition avec une dizaine d'entreprises françaises. La France et la Nouvelle-Zélande s'arrachent ce matériel révolutionnaire. Avidor commence tout juste à garnir son carnet de commandes en Suisse.

■ La Commission européenne a infligé une amende record d'environ 673 millions de francs suisses à Roche pour entente illicite sur les prix des vitamines au cours des années 90. Les 8 fabricants impliqués devront payer au total 855 millions d'euros.

■ Swissair. Des nombreuses discussions et négociations concernant la débâcle de Swissair ont eu lieu tout le long du mois. Le personnel romand et alémanique a renoncé à faire grève. Le personnel de Swissair verra son

▷ salaire réduit jusqu'à 25 % jusqu'à la fin de l'horaire d'hiver. La Confédération a déjà payé 450 millions de francs pour maintenir en vol les avions de Swissair. À cela s'ajoute un prêt de 1 milliard au maximum jusqu'en mars. Enfin Berne participera à la recapitalisation de Crossair à hauteur de 600 millions. Au total, la facture se monte à 2 089 000 000 francs. Le comité «Action Crossair» lance une pétition pour qu'une place soit réservée à Moritz Suter, fondateur de la compagnie bâloise qui a été évincé par le comité de pilotage de la nouvelle Crossair. Un prélèvement sur le capital de la nouvelle compagnie semble se dessiner et un plan social pour les licenciés de Swissair est en vue.

Société

■ Les Églises réformées de Suisse ont enregistré, ces dernières décennies, une forte diminution des actes ecclésiastiques. Depuis 1970, le nombre de baptêmes a chuté de 45 % et celui des bénédictions de mariages de 66 %. Les confirmations chutent de 34 %, les services funèbres de 9 %.

■ Max Morgenthaler, docteur en chimie, employé de Nestlé a inventé le café soluble en 1936. À l'occasion du centenaire de sa naissance une plaque a été apposée sur le mur de l'ancienne propriété de Max Morgenthaler. Les recherches sur le café soluble sont liées à la surproduction qu'a connue le Brésil entre 1920 et 1930. Les Brésiliens avaient fait appel à Nestlé pour qu'elle trouve une solution pour conserver le café, comme elle l'avait fait jadis pour le lait.

■ Le Conseil des Écoles Polytechniques (CEPF) a accepté la réorganisation interne de

l'EPFL. Dès le 1er janvier 2002, ses 12 départements laisseront place à 5 facultés : «Sciences de base»; «Sciences et techniques de l'ingénieur»; «Systèmes d'information et de communication»; «Environnement naturel, architectural et construit»; «Sciences de la vie». EPFZ : La Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologiques (CFSB) perd un tiers de ses membres. Ils ont claqué la porte, estimant leur travail scientifique désavoué par l'Office fédéral de l'environnement (OFEFP).

Événements culturels

■ La Fondation Fellini pour le cinéma a été inaugurée à Sion. Elle met désormais à disposition 12 000 documents (archives, photos et objets de tournages, plans de décor, scénarios, budget) consacrés au 7^e Art en général et au réalisateur Fellini en particulier. Les documents dont dispose la Fondation ont été accumulés pendant plus de 30 ans par le producteur valaisan Gérald Morin qui travailla notamment avec Fellini.

■ La Cinémathèque suisse reprend à son compte le centre de documentation Zoom avec la totalité de ses très vastes collections (70 000 photos, 30 000 dossiers de presse). Fondé en 1940, installé à Zurich, 76 Bederstrasse, ce centre était menacé de fermeture. Grâce au soutien de la Confédération, de la ville et de l'Université de Zurich, il se transforme en une extension de la Cinémathèque suisse.

■ La chaîne de télévision privée alémanique TV3 va cesser ses activités pour raisons économiques. Tous les projets de TV privée nationale ont désormais échoué.

■ Dans 13 ans, en 2015, l'abbaye de Saint-Maurice/VS fêtera le 1500^e anniversaire de sa fondation. Les chanoines ont décidé d'ouvrir leur patrimoine et leurs archives à la communauté scientifique. Les plus



anciennes archives remontent à la fin du X^e siècle. Sans les incursions des Sarrasins vers 940, elles seraient encore plus anciennes. Dans ces archives il y a des documents solennels mais aussi des registres qui renseignent sur la vie de nombreux villages; ainsi un tiroir entier se réfère à un «procès au sujet de la délimitation de la montagne de Salanfe». Le premier travail consiste à faire un inventaire complet, puis à copier sur microfilms. Ensuite enregistrer sur le net. Il sera possible de consulter dans environ 6 ans. E-mail olivier.roudit@stmaurice.ch. Web : www.stmaurice.ch

■ Le Prix de la Fondation Édouard et Maurice Sandoz accorde une bourse de 100 000 francs pour la littérature sur le thème du récit de voyage réel ou imaginaire cette année. Le Prix est ouvert aux créateurs suisses ou résidant en Suisse depuis plus de 5 ans. Le délai de remise de dossier est fixé au 28 février 2002.

Renseignements
Claire Henzelin 021/721 13 33,
Site : www.fems.ch

■ Une association a été créée à Fribourg pour promouvoir le patrimoine musical laissé par l'abbé Joseph Bovet, mort il y a 50 ans. L'association entend rassembler le plus grand nombre d'œuvres du compositeur et prendre des mesures de conservation. Le coût de l'opération s'élève à 515 000 francs, la ville de Fribourg s'engage pour 150 000 francs, l'association recherche 365 000 francs.

■ La Fondation Leenardt a décerné 10 bourses de 50 000

francs à 10 artistes dans la musique classique, les arts visuels, la photographie et la littérature.

■ Expo. 02. Le spectacle d'ouverture se déroulera simultanément en quatre lieux. Ils seront différents et Morat parlera schwyzerdütsch, Neuchâtel : français, italo-français à Yverdon-les-Bains et franco-dütsch à Bienne. Échantillon des spectacles prévus pendant

APRÈS LE TROUBLE FINANCIER...
...LE "TROUBLE" LINGUISTIQUE!



Expo. 02. Théâtre : «Artemisia» fable au pays de l'absinthe; «L'argent... celui des autres» théâtre Beno Besson. Danse : «Mummenchanz» pendant toute la durée de l'Expo. «Danza!» inédit de la formation tessinoise Cie Vitale. Spectacles musicaux : «Fantasma» II représentation. «Black Tell-Opera savone Suiso» opéra créé pour l'Expo. «Amphibiose» création des Nouveaux monstres. «Notre Dame de Paris» comédie musicale. Musique classique : «Libretto» Minifestival dans toute l'Expo sur l'artepage de Morat. «Abner Sanglard-Basel Sinfionetta, création. «Le nom caché» création de Laurent Mettraux. «Carmina Burana», 3 représentations. Musique populaire : «Dame Helvétie» création de Oers Kisfaludy et Thierry Besançon. Prélacement ouverte en février 2002.

■ 500 000 billets d'entrée à la manifestation ont déjà été vendus, la majorité à des entreprises, 35 000 à des particuliers.

**HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET**

**N.B. Les francs mentionnés
sont des francs suisses**